



## Attente de renouvellement de bail

Par **Piotte**, le **18/03/2011** à **15:28**

Bonjour,

J'ai habité en couple pendant 2 ans, dans mon logement actuel, mais nous sommes séparés depuis juin 2010. J'ai gardé l'appartement et j'ai donc fait un changement de bail, pour le mettre uniquement à mon nom. Mes parents étaient les garants quand j'étais en couple et le sont donc restés. J'attends mon nouveau bail qui est daté de août dernier, j'ai beau relancer tous les mois, j'attends toujours que l'agence me l'envoie. Je souhaite maintenant quitter ce logement pour aller habiter avec mon fiancé. Il y a t-il un moyen pour diminuer le préavis de 3 mois? Puis-je jouer sur le fait que je n'ai toujours pas mon nouveau bail?  
Merci par avance de votre réponse.

Par **mimi493**, le **18/03/2011** à **15:29**

Le bailleur n'a aucune obligation de refaire un bail quand l'un des cotitulaires du bail s'en va et que l'autre reste.  
Votre préavis, sauf motif légitime, est de 3 mois

Par **Piotte**, le **18/03/2011** à **15:38**

Merci pour votre réponse rapide. Et si je trouve quelqu'un prêt à reprendre l'appartement, est-ce que cela peut me permettre de diminuer mon temps de préavis?

Par **mimi493**, le **18/03/2011** à **21:12**

Le bailleur n'a aucune obligation d'accepter le candidat que vous allez trouver. déjà discutez-en avec le bailleur